



ASSOCIATION DES  
PERSONNES EN SITUATION  
DE HANDICAP AU TRAVAIL  
OU EN RETRAITE DE  
LA POSTE et d'ORANGE

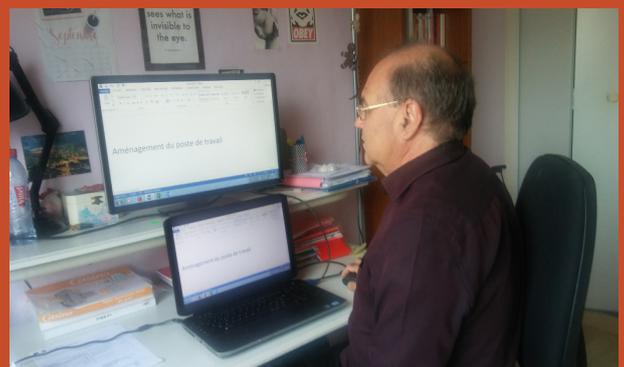
# le je n



Tous ensemble différemment  
p. 6 & 7



Lumière sur l'engagement associatif  
p. 8



Intégration et aménagement du poste de travail  
p. 9 & 10

93

Automne  
**2017**  
trimestriel

[www.atha.fr](http://www.atha.fr)  
[contact@atha.fr](mailto:contact@atha.fr)

# SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ATHA

En 2018, lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu les 23 et 24 mars à Paris, un tiers des membres du Conseil d'Administration de l'ATHA sera renouvelé, c'est-à-dire 5 administrateurs sur 15. Les nouveaux élus auront un mandat de 6 ans.

Ces élections sont importantes pour notre Association car elles permettent d'apporter « du sang neuf ». Les nouveaux élus arrivent avec des idées, redynamisant ainsi les actions en cours en proposant tout simplement la mise en place de nouvelles façons de faire. Souvent, en fonction de leur expérience du handicap et/ou leur expérience associative, ils émettent des souhaits pour la bonne marche de l'Association.

En effet, se présenter aux élections signifie que l'on prend l'engagement de s'investir, afin de faire de l'ATHA une réalité bien vivante. Si le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ne posait pas quelques soucis, notre champ d'intervention disparaîtrait. Être administrateur n'est pas de tout repos pour qui souhaite remplir sa mission et suppose le respect des règles de déontologie et de bienveillance.

Devenir administrateur nécessite une prise de distance avec son propre handicap. Il faut savoir le « laisser au vestiaire » pour agir en toute objectivité. Être administrateur dans une association de personnes en situation de handicap veut dire que l'on est prêt à travailler en adoptant une vision globale de « ce qu'est le handicap ».

L'objectif de l'Association est d'être entendu par La Poste et Orange afin d'intégrer la notion de situation de handicap dans le management au quotidien. Cela nécessite la capacité d'adopter une posture pour être crédible quant à l'image



que l'ATHA entend donner des situations de handicap.

Pour reprendre les statuts, le rôle d'élu au sein du Conseil d'administration est d'administrer et d'arrêter la politique de l'Association.

Le Conseil d'Administration détient ses pouvoirs de l'Assemblée Générale à laquelle il rend des comptes. Il peut déléguer, pour des tâches et des périodes définies, tout ou partie de ses attributions à son Bureau (voir article 13 des statuts), à charge pour ce dernier de faire approuver les décisions prises lors du Conseil d'Administration suivant. Les réunions ont lieu toutes les fois que cela est nécessaire, et au moins trois fois par an, sur convocation écrite du Président ou sur la demande écrite d'au moins cinq membres. En général il y a 4 CA par an. L'administrateur élu ne reçoit aucune rétribution, seuls sont autorisés les remboursements de frais.

L'administrateur est un des représentants de l'ATHA dont il porte les politiques.



# Sommaire

- **2** : Siéger au Conseil d'Administration de l'ATHA
- **3** : Édito
- **4 & 5** : Claude Kracher en voyage dans l'Ouest américain
- **6 & 7**: Tous ensemble différemment
- **8** : Lumière sur l'engagement associatif - Forum au Siège de La Poste le 21 septembre
- **9 & 10** : Intégration et aménagement du poste de travail par Thierry Carpentier
- **11** : Section ATHA Bretagne-Pays de Loire
- **12** : Bulletin d'adhésion



Immeuble Orsud  
6<sup>ème</sup> étage  
3-5 Avenue Galliéni  
94257 Gentilly Cédex  
Tél : 01 41 24 49 50  
Fax : 01 41 24 14 15  
Mail : [contact@atha.fr](mailto:contact@atha.fr)  
Site web : [www.atha.fr](http://www.atha.fr)

Parution en décembre 2017

Avec le soutien du COGAS La Poste et Orange S.A

Fondateur : Djamel Nedjma  
Directrice de Publication :  
Françoise Fournier  
Comité de Rédaction :  
Françoise Fournier  
Ghislaine Belda  
Maryvonne Bodin  
Edwige Zettor  
Thierry Carpentier  
Claude Kracher  
Jean-Luc Trouillard

I.S.S.N. 1292-5438  
Couverture : direction artistique « Atha »  
Impression : M4 Conseil

 Imprimé sur papier 100 % recyclé



Chère Lectrice, Cher Lecteur,

Le numéro 93 a pour mérite de rendre visible ce qu'une personne en situation de handicap est capable de faire dans la vie. En effet, deux administrateurs handicapés sensoriels (Thierry CARPENTIER et Claude KRACHER) témoignent de leur capacité à s'adapter à l'environnement en situation de travail ou de loisir. Au travers de ces deux témoignages, nous voyons que lorsque l'environnement est adapté, les conséquences que pouvaient à l'origine engendrer un handicap n'existent plus. Une simple adaptation de l'environnement suffit à l'effacement total d'une différence qui, pourtant, fait partie intégrante de la personne.

Évidemment, pour que cette différence s'efface, la personne concernée doit toujours se montrer opiniâtre afin de faire comme les autres. Les diverses compensations ne font pas tout si la volonté de participer au monde de l'entreprise ou autre n'est pas présente. A ce niveau, je dirai que la gestion personnelle de son propre handicap n'est pas toujours simple ni évidente. Sans effort de la personne, l'inclusion sociale ou professionnelle demeurera un vain mot. Si les personnes doivent se montrer bienveillantes envers la personne en situation de handicap, celle-ci se doit de l'être quel que soit l'aménagement dont elle bénéficie.

C'est aussi ce que tend à démontrer les trois courts métrages "tous ensemble différemment" qui sont visibles sur le portail malin depuis le 13 novembre 2017, date du lancement de Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées. A La Poste, cette SEEPH marque aussi le début de la campagne "Tous Différents, Tous Performants" qui se poursuit sur plusieurs semaines. A Orange, elle correspond à la semaine de l'Hangagement.

Bonne lecture à tous et à toutes.

Françoise Fournier, Présidente de l'ATHA

# CLAUDE KRACHER EN VOYAGE DANS L'OUEST AMERICAIN !

Un de nos adhérents, Claude KRACHER, trésorier de notre Association, sourd de naissance, permis moto en poche à 20 ans, roule sur sa belle moto Harley-Davidson. Depuis 1995, la moto est une de ses Grandes Passions !

Avec un petit groupe d'amis sourds, une vingtaine ayant tous leur Harley, ont décidé d'aller aux USA, dans l'Ouest américain. Parti en voyage du 20 mai au 5 juin 2017, le rêve de Claude est devenu ainsi réalité.

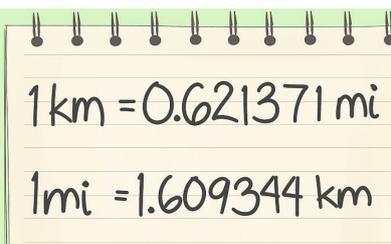
Le parcours, un très beau périple est proposé par l'agence de voyage AMT de Paris avec guide, et encadré par un interprète en LSF/anglais. Parmi des Etats à traverser : la Californie, l'Arizona, le Colorado, l'Utah et le Nevada, soit près de 4.000 Km. Du départ de Los Angeles à l'arrivée à San Francisco, en passant par Las Vegas.



Nous avons roulé sur la célèbre et mythique "Route 66" une bonne partie du tronçon. Il est à noter que cette route chère aux "Bikers" relie Chicago à Los Angeles soit, tout l'Ouest Américain. Chaque jour, pendant 14 journées, nous avons parcouru entre 300 à 500 Miles (entre 483 et 804 km). En fin de chaque journée, nous dormions écroulés de fatigue dans des motels, très spacieux, tout



confort, afin de nous reposer et retrouver la forme pour poursuivre notre périple le lendemain.

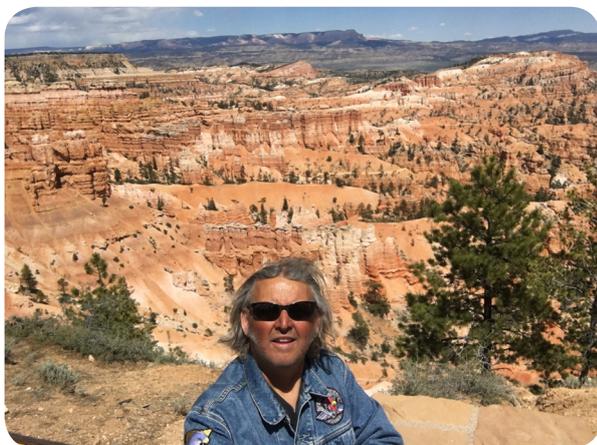


Claude découvre l'immensité, une multitude de paysages à voir : le Grand Canyon, le "Monument Valley" qui se situe au pays de Navajos peuple amerindins (Peuple amérindien d'Amérique du Nord), les parcs Nationaux (Bryce Canyon, Zion, des Arches, Yosemite, le Capitole Reef, Goosenecks Park, Valley of Fire Park...).

Claude n'a pas de mots pour décrire ce qu'il voit « tout est dépaysement, vraiment éblouissant, vraiment très impressionnant, tout est grandiose, tous les paysages sont aussi fabuleux les uns que les autres ».



# CLAUDE KRACHER EN VOYAGE DANS L'OUEST AMERICAIN ! suite



La traversée sur les routes américaines est d'autant plus surprenante que nous roulions toujours tout droit, parmi des régions désertiques, comme : Joshua Tree National Park et à Death Valley (La Vallée de la Mort) une route longue de 123 miles toute rectiligne, par plus de 40°C à l'ombre !



Et, également, sur la Route 66, il y avait des villages fantômes, qui restent marqués dans un pur style Western. Telle la ville de Bodie, qui est l'une des plus grandes et mieux préservées du pays.

Rouler en moto n'est pas du tout une problématique pour une personne sourde. Celle-ci, comme les autres motards entendants, doit bien tenir son guidon, les yeux droits devant et doit bien regarder à droite et à gauche dans les rétroviseurs de sa moto.

Le son, le ronronnement, nous les sentons, par des vibrations, sans excès. Les klaxons et les sirènes hurlantes, le motard sourd peut, à tout instant, les ressentir et il voit les crépitements lumineux, les flashes et les gyrophares.

Passer le permis moto, avec le code de la route, ne pose pas trop de problème, pour les personnes sourdes.

Faire de la moto, rien de plus banal, mais en toute prudence, comme pour les entendants !



# TOUS ENSEMBLE DIFFÉREMMENT

## Présentation des films

Dans le cadre de la Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes handicapées, l'Atha lance le débat.

L'Atha est à l'origine de 3 courts-métrages « Tous ensemble différemment », réalisés à partir de situations de handicap au travail.

Ces saynètes ont été réalisées grâce à l'implication de l'ATHA et de la D.N.A.S. La Compagnie du



Message a contribué à la rédaction des textes et à la répétition des scènes et Objectif Image Paris en a réalisé le tournage et le montage.

Le film est basé sur le handicap au travail et porte avant tout le message que ce n'est pas parce que l'on est différent de son collègue que l'on ne parvient pas à remplir les objectifs de l'Entreprise.

### LA RECONNAISSANCE DU HANDICAP

La 1ère scène montre comment les handicaps visibles et invisibles peuvent coexister au sein d'un même service. Le handicap physique est passé sous silence. Seule sa visibilité suffit afin de faire prendre conscience que l'accès et le maintien dans l'emploi sont possibles même dans un poste d'encadrement. Mais pour le handicap invisible, il est à remarquer qu'il est très difficile de l'aborder, notamment pour la personne concernée. Néanmoins, une fois que la problématique est dévoilée, il est possible d'évoquer les compensations, en l'occurrence ici; le rapprochement de l'imprimante pour éviter les déplacements. De plus, cette mise en



évidence du handicap invisible permet d'évoquer l'importance de posséder une RQTH et de veiller à l'importance de son renouvellement. En effet, une situation professionnelle évolue au cours d'une carrière et la RQTH est indispensable pour continuer à bénéficier des mesures en vigueur dans l'entreprise. Cette saynète se termine volontairement sur une note d'humour. En effet, il convient de pouvoir dédramatiser le handicap qui est plus ou moins lourd, non seulement à porter, mais à admettre selon chaque personne.

### LE HANDICAP INVISIBLE

Le second court métrage met en scène la difficulté liée au handicap sensoriel, ici auditif, et aux remarques malveillantes des collègues pouvant être prononcées à son encontre. Cette saynète laisse à penser que le fait d'être sourd

n'est pas incompatible avec l'exercice du métier de facteur. En effet, lorsque la personne peut évoquer elle-même sa problématique et la façon de la contourner, la différence s'efface. Aussi, si le collègue qui a émis un propos malveillant avait été prévenu en amont par son manager de proximité de la difficulté d'être malentendant, il aurait d'emblée accueilli son futur apprenti avec bienveillance. La conclusion qui s'impose ici est qu'il faut absolument parler du handicap afin de ne pas laisser les préjugés s'installer dans la relation de travail. Si cette personne sourde vient apprendre aujourd'hui le métier de facteur, c'est qu'elle y est reconnue apte, donc capable d'assumer son activité en

# TOUS ENSEMBLE DIFFÉREMMENT

## Suite

développant aussi ses capacités d'empathie et en se montrant assertif.

### LE HANDICAP ; ALORS ON EN PARLE !

Le 3ème court métrage est une réflexion ayant pour objectif d'amener à se poser des questions sur la notion de handicap. Il y a une perception erronée de ce qu'est le handicap au travail notamment. Les clichés demeurent encore tenaces par méconnaissance ou ignorance.



Trop souvent lorsque l'on évoque le handicap, la personne sur un fauteuil roulant apparaît, ou alors, celle qui est incapable d'accomplir la moindre tâche. En fait, comme le handicap est une notion floue et non homogène, ce sketch en montre un peu les difficultés qui peuvent se poser quand on s'interroge sur le handicap.

La loi du 11 février 2005 définit le handicap comme toute limitation d'activité ou restriction à la société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive, d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. Le terme de handicap couvre donc de multiples situations. Il peut être moteur, psychique, auditif, visuel etc.

Quant au terme de l'article L 513-1 du code du travail, est considéré comme travailleur handicapé toute personne en situation de travail qui connaît une altération d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales ou psychiques. Mais bien que deux définitions légales coexistent, il y a toujours problème lorsque l'on se penche sur

cette notion de handicap.

Malheureusement à la fin de cette saynète, la notion est toujours aussi floue pour les uns et les autres mais elle met en lumière la difficulté à la définir. De là, la conclusion suivante s'impose : le monde du handicap est tout sauf homogène, c'est le monde de la différence qui doit s'intégrer dans un collectif de travail ayant des objectifs à atteindre.

Pour finir, j'adresse mes plus vifs remerciements aux différents acteurs ayant participé à cette aventure cinématographique. Mes remerciements s'adressent également à la Compagnie du Message pour le travail de réécriture du scénario et la répétition des saynètes ainsi qu'à Objectif Image Paris pour la réalisation du tournage et du montage du film.

Ce film a permis la collaboration de la D.N.A.S et des Associations du COGAS : Atha, La Compagnie de Message et Objectif Image Paris.

De plus, pour les acteurs néophytes que la majorité d'entre nous sommes, l'expérience fut fortement intéressante et nous a permis de voir de près le travail des caméramans qui est loin d'être simple et d'avoir un aperçu de celui qu'exige le montage des diverses séquences.



Accessible sur le Portail Malin  
et Site web : [atha.fr](http://atha.fr)

# LUMIÈRE SUR L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF POSTAL

**-Forum au Siège de La Poste le 21 septembre 2017**

Le jeudi 21 septembre 2017, la D.N.A.S sous l'égide du COGAS a organisé une manifestation intitulée « Lumière sur l'Engagement Associatif Postal » au Siège du Groupe La Poste.

L'objectif de cette journée était de mobiliser des Postiers afin qu'ils s'engagent en tant que bénévoles dans une des 1500 Associations postales existantes nées pour la majorité d'entre elles à l'époque des PTT. Actuellement, il est dénombré 4 600 postiers en activité et bénévoles. Les Associations existantes, plus ou moins grandes, dont certaines dépassent le périmètre de La Poste (ASPTT, AZUREVA, Union Nationale des Sauveteurs Secouristes) touchent tous les secteurs en apportant de multiples services utiles à la vie familiale.

Cette journée a été marquée par deux temps. Après quelques propos introductifs par Sylvie François et Didier Lajoinie, une série de conférences était organisée sur le bénévolat, un paysage de diversité. Ces conférences étaient assurées par M. Roger SUE, Sociologue et Professeur à Paris Descartes Sorbonne et Dominique Thierry,

**4 600  
POSTIERS  
BENEVOLES**



Président d'honneur de France Bénévolat. Ensuite, la parole a été laissée à quelques bénévoles afin qu'ils apportent leur témoignage et expérience.

L'ATHA était bien sûr présente à cette journée. Elle tenait un stand pour expliquer ses missions et actions auprès de la Poste. Des jeux de sensibilisations pour démystifier le handicap étaient également proposés. En effet, ces derniers ont pour mérite d'aborder la problématique du handicap ce qui facilite après discussion les actions demandées aux futurs bénévoles.

L'après-midi était consacrée à plusieurs interventions sur le thème :

Un projet professionnel ou personnel dans le secteur associatif ?

Le point fort de la journée a été la signature d'une convention de mécénat entre La Poste représentée par Sylvie François et France Bénévolat représentée par Dominique Thierry.

Cette convention témoigne de la volonté du Groupe La Poste de soutenir le bénévolat citoyen tout en offrant aux Associations Postales l'opportunité de d'identifier de nouveaux adhérents.

# INTÉGRATION ET AMÉNAGEMENT DU POSTE DE TRAVAIL

## Thierry CARPENTIER - Direction du Courrier Ain/Rhône à Lyon



Quelle évolution depuis 30 ans!

En effet, je travaille à La Poste depuis près de 30 ans avec mon handicap visuel : j'ai un *nystagmus congénital* depuis la naissance et pouvoir travailler avec 2 dixièmes aux yeux n'était pas, au départ de ma carrière

professionnelle, évident.

Avant même d'entrer à La Poste, beaucoup de portes se sont fermées eu égard à mon handicap et j'ai souvent entendu : « *avec votre problème de vue, vous ne pourrez jamais travailler chez nous et vous aurez du mal à trouver quelque chose ailleurs* ». Très sympathique comme message, lorsqu'à 26 ans, très motivé, je commençais à chercher du travail...

Heureusement à La Poste, dans les années 1980, les mentalités étaient déjà différentes et j'ai pu y rentrer sur un « *Emploi Réservé* » (nom donné à ce moment-là pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à un poste de travail pouvant être aménagé).

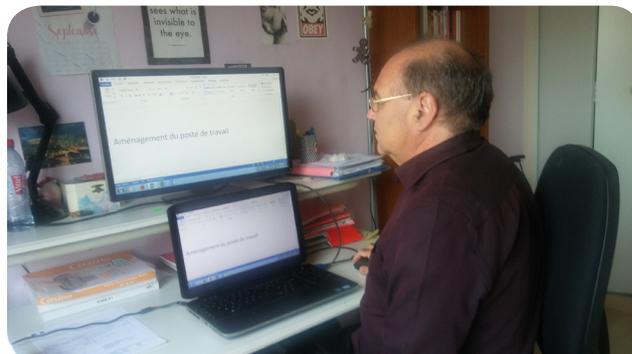
J'ai donc commencé ma carrière en 1988 à La Poste de PARIS LOUVRE RP au secrétariat. C'était un travail administratif.

Mes collègues et mes responsables ont beaucoup



contribué en faveur de mon intégration sur le poste de travail et en matière d'aménagement. Le 1er objet qui m'a aidé, et qui continue encore actuellement à le faire, car très facile à transporter, c'est la mini

loupe achetée par mes responsables (il n'y avait pas encore à cette époque, d'ordinateurs dans les bureaux et je travaillais encore beaucoup de façon



manuscrite).

Au fil des années, les handicaps sont mieux pris en compte. En effet, l'ordinateur étant devenu l'outil de travail par excellence, facilite souvent les aménagements de postes de travail étudiés conjointement des médecins du travail et des référents handicaps.



Grâce aux aménagements de postes, et aux moyens techniques de plus en plus adaptés et performants, il est possible de pouvoir travailler « *comme les autres* » et de façon pratiquement autonome. De plus, des aménagements sont en effet souvent possibles pour chaque type de handicap.

A noter que les aménagements dont je dispose dans le service ont été également possibles sur mon poste de télétravail.



Ainsi, donc, je vous montre les différents moyens matériels mis à ma disposition pour m'aider à lire les écrans et à grossir les caractères des documents parfois manuscrits et donc

# INTÉGRATION ET AMÉNAGEMENT DU POSTE DE TRAVAIL , suite

difficiles à décrypter. Je tiens toutefois à noter que si les aménagements techniques sont nécessaires, l'aide et le soutien des collègues reste précieux.

En effet, sur tous les postes de travail tenus et sur lesquels je travaille encore, tous les collègues m'ont bien aidé et n'hésitent pas encore à le faire si besoin et je les en remercie.

L'aide technique en matière d'intégration, c'est bien, mais sans la compréhension et l'entourage de ses

collègues et de l'encadrement, il manque quelque chose...

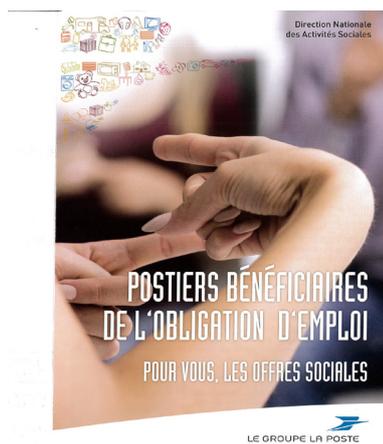
Moi, j'ai la chance d'avoir toujours été bien entouré et soutenu, mais il semble, aux dires de certains collègues en situation de handicap, que ce ne soit pas encore le cas partout ; il faut donc continuer les efforts et donner le maximum d'informations sur les différents handicaps à tous les niveaux. Cela permettra à tous d'avoir la même chance sur le plan de l'intégration au travail. L'ATHA, dont je fais partie en tant que correspondant départemental et membre du conseil d'administration, joue également un grand rôle dans ce domaine et sa mission est justement de permettre d'informer et d'accompagner tous les agents et les acteurs œuvrant dans le domaine du handicap sur les difficultés rencontrées.

Nous sommes sur la bonne route !  
Poursuivons les efforts !

Si vous souhaitez rejoindre l'Atha comme bénévole/correspondant  
Contactez-nous au: 01 41 24 49 50  
contact@atha.fr

## POSTIERS BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI

Pour vous, les offres sociales



Fin octobre, les postiers Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) ont reçu un dépliant présentant deux Associations du secteur Solidarité de La Poste, l'ATHA et l'APCLD afin de leur faire connaître les possibilités d'accompagnement dans leurs démarches professionnelles et personnelles ainsi qu'une variété d'offres sociales pratiques pour organiser leurs vacances et leur vie quotidienne

### Pour en savoir plus :

**La Ligne des activités sociales :** Des postiers de la Direction Nationale des Activités Sociales répondent de 9h à 17h du lundi au vendredi (heures locales de métropole) au :

**0 800 000 505 - choix 1  
ou Portail Malin**



# SECTION ATHA BRETAGNE-PAYS DE LOIRE

## La rencontre du 26 septembre à Rennes

Le Mardi 26 septembre, notre section Bretagne-Pays de Loire organisait à Rennes, une rencontre avec différents responsables RH, Référents Handicaps et Assistantes Sociales. 2 médecins du travail ont également répondu à notre invitation, ainsi qu'une représentante de l'APCLD et une représentante d'AMITIE LA POSTE ET ORANGE. Ce qui portait à 13 le nombre d'intervenants externes.

Le but de cette rencontre était de présenter ou de mieux expliquer, pour celles et ceux qui connaissaient déjà notre Association, la mission de l'ATHA.

Cette rencontre s'est déroulée de 10 h à 12h30. La Présidente de l'ATHA, Françoise FOURNIER ayant également accepté notre invitation, nous avons souhaité démarré cette réunion en lui demandant de faire part à l'assistance de son expérience professionnelle personnelle, et comment elle est arrivée au sein de l'ATHA.

Françoise a su captiver l'assistance avec son témoignage et ainsi permettre d'ouvrir ensuite le débat dans la salle. Les échanges ont été très intéressants avec de nombreuses questions, dans une ambiance très conviviale.

De plus, cette rencontre a permis à chaque participant d'expliquer les problématiques rencontrées sur le terrain ainsi que les actions déployées. Les assistantes sociales, les référents et les médecins présents n'ont pas manqué de nous faire part eux aussi des difficultés rencontrées par certaines personnes en situation de handicap au travail. De ce fait, certains groupes de travail vont voir le jour afin d'essayer de mettre en commun leurs savoirs souvent acquis du terrain et les façons de résoudre les diverses problématiques. En effet, le maintien dans l'emploi ne nécessite pas toujours des solutions compliquées, parfois, faire preuve de bon sens suffit.

Il est à noter que chaque participant semblait très satisfait à l'issue de cette réunion. A noter que



c'était une première pour Françoise FOURNIER de témoigner devant un tel public, et elle était ravie d'être intervenue de cette façon pour présenter l'ATHA. Aussi, il semblerait que ce genre d'intervention soit à renouveler à l'avenir.

## Aménagement au sein d'un établissement

Au Centre Courrier de CHATEAU DU LOIR dans le département de La Sarthe (72), il y a un agent féminin malvoyante qui travaille dans cet établissement.



Afin de sécuriser au maximum la circulation interne de cet agent, l'Encadrant François BARBARO a pris l'initiative de faire un marquage de couleur au sol. Cela permet ainsi à cet agent d'identifier les endroits où se trouvent tout le matériel et le mobilier et lui permet d'éviter toutes sortes d'obstacles sur son passage, notamment les Bacs, caissettes et conteneurs de courrier.

Jean-Luc Trouillard -  
Correspondant Local Sarthe (72)

**Vous aussi adhérez,  
n'hésitez pas  
à vous engager !**

# BULLETIN D'ADHÉSION

## Association ouverte à tous

Nom : ..... Prénom : .....  
Date de Naissance : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Tél domicile : ..... Portable : .....  
Mail : .....

Je suis :  À La Poste →  Courrier/colis  Réseau  Banque Postale  Transverse  
 À Orange  Autres  
 Fonctionnaire  Salarié  Actif  Retraité



Immeuble Orsud  
6<sup>ème</sup> étage  
3-5 Avenue Galliéni  
94257 Gentilly Cédex  
Tél : 01 41 24 49 50  
Fax : 01 41 24 14 15  
contact@atha.fr

[www.atha.fr](http://www.atha.fr)

- J'adhère à l'**ATHA** pour un montant annuel de 10 € (comprend la version numérique de la revue « Le Lien »)
- Je m'abonne au journal « Le Lien » (version papier) pour 8 € de plus.
- Je m'abonne uniquement au journal « Le Lien » pour 16 € (tarif non adhérent).
- J'effectue un don de.....€
- **Mode de paiement choisi:**  par chèque  par prélèvement \*

\* Contacter le secrétariat pour recevoir le mandat SEPA

Montant total du règlement: .....€

Je suis reconnu(e) travailleur handicapé (RQTH) :  Oui  Non

J'accepte

que mes coordonnées soient données au correspondant départemental de l'**ATHA**

Oui  Non\*

de figurer sur les photos publiées dans le journal de l'association « Le Lien »

Oui  Non\*

\*Sans réponse de votre part, nous considérons que la réponse est « oui »

Association à but non lucratif régie par la loi de 1901. CCP Paris 597 94 Z Code APE 913 E Siret 420 678 575 00010

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 39 et des suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'ATHA Immeuble Orsud 3-5 Avenue de Galliéni 94257 GENTILLY CEDEX.

Association à but  
non lucratif régie  
par la loi de 1901  
CCP Paris 597 94 Z  
Code APE 913 E  
Siret 420 678 575 00010

Date et signature